



Remplir sa déclaration d'impôt en ligne

Vos avantages par rapport
au format papier:

- **Possibilité de déposer et de valider** votre déclaration d'impôt en ligne dans BE-Login.
- Téléchargement de **justificatifs**, soit en les sélectionnant sur **l'ordinateur**, soit directement en les prenant en **photo à l'aide de votre smartphone**.
- Téléchargement du **relevé fiscal numérique de la banque** et importation automatique des données qui y figurent dans l'état des titres.
- Transmission cryptée des données.
- **Établissement des déclarations d'impôt pour le compte de tiers**, par exemple pour vos parents ou en tant que fiduciaire ou organisation pour le compte de clientes et clients.

Avec **BE-Login**, vous pouvez aussi, à tout moment:

- Vérifier l'état des **factures**, des **décisions** et des **paiements**
- Commander des **factures QR pour effectuer vos paiements**
- Soumettre des **réclamations** en ligne



BE-Login avec AGOV



AGOV est le service d'authentification des autorités suisses. Le canton de Berne a adopté AGOV pour les services numériques accessibles via BE-Login. Son utilisation est obligatoire pour toutes les personnes physiques (particuliers). Si vous n'avez pas déjà utilisé AGOV l'année passée, le processus d'enregistrement se déroulera automatiquement au moment de remplir votre déclaration d'impôt en ligne.

www.taxme.ch/declarer-pp

Aides pour la déclaration d'impôt



Sur www.taxme.ch, retrouvez nos outils pour vous aider à remplir facilement votre déclaration.

- Guides actuels
- Vidéos explicatives
- Version de démonstration
- Mémento pour le passage à AGOV
- FAQ
- «info»: À savoir pour compléter votre déclaration d'impôt 2025



Abonnez-vous à la **newsletter «10 minutes»** et découvrez tout ce qui concerne les impôts dans le canton de Berne

www.taxme.ch/10minutes